

**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2022**

Date de convocation : 11 avril 2022  
 Date d'affichage : 11 avril 2022  
 Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 10 Votants : 13 dont 3 Pouvoir-(s)

L'an **deux mille vingt-deux**, le **27 avril** à 18h, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER**, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENT-E-S :

M. Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,  
 Mme Françoise BAILEY, M. Richard CORNILLE, adjoints,  
 Mme Catherine DUCHEMIN, Mme Sophie LETERRIER, Mme Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, M. Emmanuel SANSON, M. Mathieu BOUGIS, M. Jean-Paul LEFORESTIER, M. Thierry LE FORESTIER,

ETAIENT ABSENT-E-S EXCUSE-E-S : Mme Christiane LAISNEY (*pouvoir à Richard CORNILLE*), M. Marc LALANDE, M. Mickaël LELONG  
 Mme Victoria GREARD (*pouvoir à Thierry LE FORESTIER*) M. Jean-Marie BOSQUET (*pouvoir à Jean-Pierre TOLLEMER*)  
 Formant la majorité des membres en exercice

*Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.*

*Mme Sophie LETERRIER est désignée secrétaire de séance.*

*Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la précédente réunion, lequel est approuvé et signé des membres présents.*

**DCM 16-2022 : Demande d'aide sociale financière individuelle**

Madame LAFFAITEUR, assistante sociale du secteur, a fait parvenir une demande d'aide financière de 500€ au profit d'une personne en difficulté financière manifeste. La dette en cours s'évalue à 3 626 € malgré ses efforts de financement sur un faible revenu.

D'autres organismes sollicités, ont attribué une aide financière cumulée de 1 400 €.

Les membres du comité consultatif d'aide sociale qui ont répondu à la consultation lancée par Christiane LAISNEY, ont émis unanimement un avis favorable à l'attribution d'une aide de 1 000€ afin d'alléger son reste à payer qui serait alors ramené à 1 276.50 €

Il est proposé d'aller en ce sens et d'octroyer un secours financier de **1 000 €** à cette personne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Accepte** d'attribuer un secours exceptionnel de **1 000 €** à cette personne en difficulté financière manifeste

**DCM 17-2022 : Demande de subvention MAIA du Cotentin – Association Présage**

MAIA – Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie est une **méthode** qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. L'intégration fait l'objet d'une préoccupation internationale depuis les années 1990 et fait partie des politiques publiques en France depuis 2008.

Dans le cotentin, plus de 3 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. L'équipe de la MAIA accompagne les situations les plus complexes à la fois sur leur quotidien mais aussi sur l'accès aux soins et à leurs droits. 450 familles ont pu ainsi être accompagnées depuis 2012.

La MAIA est un dispositif national qui bénéficie d'une subvention de l'ARS Normandie pour assurer le fonctionnement mais elle ne suffit pas.

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande en attribuant une subvention de **100 €**, à l'instar de celles attribuées aux associations caritatives.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Accepte** d'attribuer une subvention de fonctionnement de **100 € à MAIA, association Présage**

**Rapport des décisions du maire dans le cadre de ses délégations depuis la dernière séance**↳ *Commandes et travaux :*

- *Balancoire PMR – COMAT et VALCO : 2 680 € HT*
- *Entretien espaces verts ACTP:*
  - *contrats triennaux tontes 18 537 € TTC/an : Lotissement du H. Saillard – terrains de football (+engrais)- entrée bourg, aire de jeux, abord rivière –zone artisanale –nouveau cimetière*
  - *Annuel : haies du lotissement en avril et octobre 11 533 € TTC*

- Acquisition de 6PC portables TEKNIC INFO: 3 pour la Mairie – 1 en bibliothèque – 2 pour le futur Accueil de Loisirs : 2 330 € HT
- Remplacement chaudière garderie ENGIE Home service : 9 477 € HT
- Travaux raccordement bornes dématérialisation affichage EURL COSNEFROY: 1 284 € HT
- Compléments aménagement bureaux LEBREQUIER : 795 € HT
- Dématérialisation affichage et écran interactif en formule location KOESIO : 912 € HT /an

## Avancements des dossiers et informations diverses

### 1- **Social :**

- ↪ Accueil rémouleur ambulante les samedis 7 et 15 mai 2022
- ↪ Marché hebdomadaire : suite à l'inauguration du vendredi 22 avril et sa faible fréquentation, le marché va être déplacé au Dimanche, jour de fréquentation du bourg plus intense.

### 2- **Scolaire :** Françoise BAILEY – Sandrine MOUCHEL LAUNEY

- ↪ Un point sur mise en place de l'Accueil de Loisirs :
  - Les enfants de – 6 ans seront accueillis dans les trois salles, garderie, ancienne bibliothèque et ex classe maternelle, lesquelles doivent communiquer entre elles. Des travaux sont prévus en ce sens pendant les vacances d'été, afin d'obtenir l'agrément de la PMI. A noter que la surface des locaux doit répondre à l'exigence de 4 m<sup>2</sup> par enfant.
  - Les enfants de + 6ans occuperont l'ancienne cantine.
  - Une réunion publique d'information auprès des parents, est prévue courant Juin
- ↪ L'aire de compostage sera inaugurée mardi 10 mai à 17h30

### 3- **Sports et animations - associations :** Richard CORNILLE

- ↪ Préparation festivités :
  - Commission festivités lundi 2 mai à 20h
  - Rappel des dates des festivités à retenir
- ↪ Dédicace du livre d'Elisabeth Gavard « Cavaliers et Sortilèges » à la bibliothèque de Sottevast ce samedi 29 avril à 11h
- ↪ Remplacement des tapis du Sambo, suite aux indemnités de condamnation reçues en préjudice: la solution adoptée est de laisser les tapis actuels pour raison technique et de renouveler en compensation, une surface 12x12 m de tapis de compétition. Le Sambo doit envoyer des devis en mairie. Décision lors du prochain conseil.
- ↪ Madame Cécile CASTELLO a repris la présidence de l'Association des Toujours Jeunes

### 4- **Infos diverses :** Jean-Pierre TOLLEMER

- ↪ Acquisition d'un véhicule électrique pour les divers déplacements- accord du CM : étudier achat ou leasing
- ↪ Course cycliste les 3 jours de Cherbourg : samedi 2/09 passage sur D50 et dimanche 3/09, sprint point chaud
- ↪ Emplacement de la borne électrique : sur parking Elan Rural près des sanitaires. Ce sera une borne double. La question va être posée si l'on peut brancher un vélo dessus ou pas.
- ↪ Achat terrain Cotentin acté le 11.04 – pour rappel 92 745 €, soit 2 061 m<sup>2</sup> x 45 €
- ↪ Projet MAM
  - ⇒ deux équipes sont intéressées – le choix sera débattu préalablement
    1. Deux assistantes maternelles de Sottevast
    2. Trois autres personnes d'extérieur qui ont présenté leur projet

La séance est levée à 22 heures 30

Le Maire,  
Jean-Pierre TOLLEMER

La Secrétaire de Séance,  
Sophie LETERRIER